

**Inauguration de l'installation éphémère « Le Gué »
et de l'exposition « Natures urbaines. Un autre regard »
Domaine départemental de Sceaux - Samedi 3 juin 2023**

Discours de Monsieur Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Madame la Vice-présidente, chère Jeanne,
Monsieur le Vice-président, cher Yves,
Messieurs les Sénateurs, cher Roger, cher Hervé,
Monsieur le Maire de Sceaux, cher Philippe,
Monsieur le Maire de Châtenay-Malabry, cher Carl,
Monsieur le Sous-préfet,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Le Domaine départemental de Sceaux est en fête ce matin, et je remercie les jeunes de l'association Batuc'Ados qui assurent l'animation musicale de cette journée, aux côtés de nos équipes du musée et du parc.

Il est des inaugurations plus spectaculaires que les autres. Celle que nous vivons ce matin en fait assurément partie ! Après avoir déambulé le long de l'exposition « Natures urbaines » sur l'allée des Clochetons, vous allez découvrir le plaisir surprenant de traverser le Grand canal à pied et à fleur d'eau. Sur 125 mètres, vous allez en quelque sorte marcher sur l'eau, comme pourront le faire tous les visiteurs de notre parc cet été, réalisant l'un des rêves humains les plus fous.

Dans ces jardins à la française dont Sceaux est un magnifique exemple, nous connaissons les allées blanches ensablées, les allées vertes engazonnées, voici désormais l'allée bleue et immergée, grandiose et poétique.

Avec « le Gué », c'est en effet une expérience inoubliable qu'ont conçue Michel Amann et son équipe de Crystal. Je tiens à les saluer pour leur audace, ressentie à chaque pas effectué sur cette installation monumentale et immersive. Monumentale, elle l'est par sa taille et par le défi technique qu'elle a représenté, sollicitant l'expertise et la connaissance fine du domaine de nos agents. Immersive, elle l'est par son projet artistique, puisque cette œuvre propose à chaque visiteur d'en devenir l'acteur, et de la rendre visible en s'engageant sur le chemin caché qu'elle trace sous les eaux.

Pour consacrer cette dimension exceptionnelle, « le Gué » a été installé à un endroit stratégique, au croisement de deux perspectives majeures : l'axe nord-sud, des Pintades à la Grenouillère, et l'axe est-ouest, de l'Octogone au pavillon de Hanovre. En reliant la plaine de Châtenay et l'espace boisé des cascades et du bassin, chacun peut ainsi admirer la splendeur de nos espaces aquatiques, et redécouvrir le domaine de Sceaux sous une perspective nouvelle et originale.

Par ce geste artistique qui offre un regard renouvelé sur le domaine de Sceaux, notre Département poursuit sa volonté d'ouvrir son patrimoine toujours plus largement à de nouveaux publics. L'aspect ludique de cette marche sur l'eau amusera assurément petits et grands, et l'accessibilité de l'installation est totale, permettant aux personnes en situation de handicap d'en profiter également. Oui, cette expérience inédite que nous proposons est un moyen d'attirer davantage d'Alto-séquanais vers notre parc et notre musée, en valorisant l'ensemble des atouts de ce lieu, où l'eau répond harmonieusement aux ressources naturelles et culturelles.

Cet or bleu, « force motrice de toute la nature » selon les mots de Léonard de Vinci, est un élément phare du projet imaginé ici par André le Nôtre, lors de la construction du château et des jardins. Jouant avec la topographie, le paysagiste royal imagina plusieurs étendues aquatiques, en inventant leur alimentation et leur gestion. S'inspirant de ses expériences passées et de techniques qui avaient fait leurs preuves dès la Rome antique, il dessina un plan rigoureux, où l'eau prit toute sa place, et travailla sur le système de canalisations qui alimente au quotidien les pièces d'eau. Le chantier fut besogneux et difficile, d'une immense ampleur, mais le bassin de l'Octogone et les cascades furent inaugurées par le roi Louis XIV en personne en 1677, avant que les travaux ne s'engagent sur les canaux, donnant ainsi au domaine son visage actuel dès 1690. L'ingéniosité de l'époque a donné une dimension monumentale à ces ouvrages et leur a conféré une grande robustesse, pour traverser les siècles et se révéler à nous aujourd'hui encore.

Une telle longévité s'explique également par les nombreuses restaurations qui ont eu cours sur le domaine. Au gré des conflits, des abandons et des destructions, les pièces d'eau ont connu plusieurs campagnes de rénovation. La plus impressionnante date de l'entrée du château et du parc dans le domaine public en 1923, il y a tout juste un siècle, alors que les berges sont éboulées et le Grand canal en piteux état. Après s'être mobilisés pour l'acquisition de la propriété, les élus locaux de l'époque obtiennent le classement aux monuments historiques de ces joyaux. L'architecte Léon Azéma, en charge des grands travaux sur le domaine départemental de Sceaux, entreprend alors une réhabilitation d'ampleur, qui permettra de reconstituer la cascade et le jet central du bassin de l'Octogone, par un subtil mélange entre le projet originel de Le Nôtre et les influences des Arts décoratifs de 1925.

Depuis, ce même esprit de conservation et de valorisation n'a jamais quitté les décideurs publics. Le Département des Hauts-de-Seine, reprenant le flambeau du Département de la Seine, son prédécesseur, a entrepris la restauration des cascades et du Grand canal en 2019, que nous avons eu le plaisir d'inaugurer lors des journées européennes du patrimoine il y a deux ans.

Au vu de leur splendeur, il est naturel que les plans d'eau soient au cœur des célébrations du centenaire de l'acquisition du domaine de Sceaux par le Département de la Seine qui se déroulent tout au long de cette année. « Le Gué » souligne toute l'importance de l'élément aquatique, et contribue de belle manière à entretenir la relation féconde entre nature et culture qui, depuis sa création, fait l'âme de ce domaine exceptionnel.

Car s'il est un espace naturel de premier plan, le domaine de Sceaux est aussi un haut lieu culturel. Avec ses allées ponctuées de statues et ses parterres de broderies, ses pavillons, son musée dédié au goût français de Louis XIV à Napoléon III, son espace d'expositions temporaires dans les anciennes écuries, et son pavillon de préfiguration du musée du Grand siècle, il est l'un des piliers de notre Vallée de la Culture.

Seul le prononcé fait foi

En cent ans, patrimoines naturel et culturel n'ont cessé en ces lieux chargés d'histoire de se confondre, de s'entretenir et de s'enrichir mutuellement, grâce au talent et à l'engagement des services de notre collectivité, que je veux remercier chaleureusement ce matin.

C'est précisément cette ambition départementale que donne à voir l'exposition « Natures urbaines, un autre regard ». Elle laisse nos photographes poser leur vision personnelle et leur sens du détail sur les magnifiques espaces naturels qui, répartis sur l'ensemble du territoire alto-séquanais, se trouvent sous nos yeux, et que, à force d'habitude, nous oublions parfois de regarder.

Prolongeant l'hommage rendu à l'œuvre d'Atget, qui avait immortalisé ces lieux il y a un siècle, cette exposition invite les visiteurs à un voyage naturel et chronologique, à travers ce regard contemporain qui rend compte de tout le travail accompli pour prendre soin de nos étendues de verdure et les mettre en valeur. Riche de ses 27 parcs, jardins et promenades, qui accueillent chaque année plus de 16 millions de visites, le patrimoine du Département est saisi dans le cadre urbain au sein duquel il s'inscrit, rappelant combien il est essentiel à la vie quotidienne de nos concitoyens. Les photographies de nos grands domaines, des berges et des bois cohabitent avec les nouveaux espaces et autres liaisons vertes que nous sommes en train de créer.

Car le renforcement du maillage vert alto-séquanais est, vous le savez, une priorité de notre mandature, avec un objectif simple : donner accès à un espace de respiration à chaque Alto-séquanais en moins de 15 minutes à pied. Autour de la Seine et des nombreux sentiers existants, nous créons des lieux de promenade agréables et veillons à relier nos sites départementaux, à l'image de la coulée verte des Louvresses à Gennevilliers, qui sera le trait d'union entre le parc des Chanteraines et les berges de Seine. Avec l'ouverture prochaine du parc de la Roseraie à Châtenay-Malabry, l'extension du parc du Chemin de l'Île à Nanterre ou encore la création d'îlots de fraîcheur en lien avec les communes, ce sont ainsi plus de 20 nouveaux hectares de nature dont nos concitoyens pourront profiter dans les prochaines années. Cet effort pour développer la nature en ville s'accompagne d'une gestion écologique du patrimoine végétal, qui nous vaut d'avoir la plus grande surface labellisée Espace Végétal Écologique pour une collectivité territoriale en Île-de-France.

Alors que s'ouvre aujourd'hui les Rendez-vous des Jardins partout dans le pays, la manifestation joyeuse qui nous réunit ce matin – et qui inaugure la Biennale de la nature que nous organiserons désormais tous les deux ans dans un parc départemental – témoigne du remarquable patrimoine paysager dont nous avons la chance de bénéficier dans les Hauts-de-Seine, et du travail, résolu et passionné, que notre Département conduit pour entretenir, embellir et agrandir ses espaces naturels, avec la volonté d'en faire des lieux de vie, de respiration et d'animation ouverts à tous.

L'exposition « Natures urbaines » comme l'installation « le Gué » le montrent avec talent et originalité, et participent assurément à la qualité et à l'attractivité du cadre de vie que nous voulons proposer à chaque Alto-séquanais, aujourd'hui comme demain.



www.hauts-de-seine.fr

